



PREFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

APPEL A PROJETS POUR LA SECURITE ROUTIERE

Fiche projet du PDASR 2016

Nom de l'action :

□ Financement sollicité		Action sans financement (mise à disposition de moyens	
Organisme responsable porteur de l	l'action	:	
Adresse postale :			
Personne à contacter en charge du	dossier	(indispensable) :	
Nom – Prénom :			
Tél – fax :			
Email :			
Thème(s) abordé(s) par le projet :			
Les deux-roues motorisés		Lutte conte le non-respect des règles	
Les jeunes		Lutte contre les vitesses excessives/non adaptées	
Les usagers vulnérables		Lutte contre produits psychotropes	
Les seniors			
Objectifs de l'action :			
Contexte actuel, constat de la situat	ion actu	ielle :	

Résultats attendus :
Description détaillée de l'action :
Lieux de l'action :
Publics visés :
Estimation du nombre de personnes touchées, par tranches d'âges (enfants/ados/adultes/seniors) :
Calendrier prévisionnel de réalisation ou date (si déjà connue) :
Calefiditei previsionnei de realisation od date (si deja confide).
Horaires:
Supports utilisés (outils, matériels) :
Moyens mis en œuvre pour la communication sur l'action : (plaquette, affiche, presse, radio)
Mode et critères envisagés pour l'évaluation de l'action :
(quels moyens sont utilisés pour s'assurer de l'efficacité de l'action par rapport aux objectifs)
Besoins prévisibles en moyens humains et/ ou matériels
Les besoins doivent impérativement faire l'objet d'une demande détaillée lors du montage de l'action

Flyer	Simulateur « voiture tonneau »	
Exposition « retenir un ami qui a bu »	Atelier alcool connaître ses limites	
Intervenant Départemental de sécurité routière		

Autres:

Liste des partenaires présents sur l'action :

Montage financier de l'action			
(Joindre le plan de financement prévisionnel)			
Coût total de l'action :€ TTC			
Co-financée à hauteur de€ TTC			
par			
par			
Montant de la subvention demandée au PDASR 2016 :€ TTC			
Pour toute demande de subvention, joindre :			
* pour une association : copie des statuts, numéro de SIRET, plan de financement (ou dernier Procès Vert de l'Assemblée Générale Ordinaire) et RIB ;			
* pour une collectivité locale : délibération actant l'action, plan de financement et RIB			
Rappel : le PDASR ne peut pas financer d'aménagement d'infrastructures routières.			
Date, cachet de l'organisme et signature du responsable			
Réservé Préfecture / Coordination sécurité routière			
Vu le			
Avis :			
□ favorable			
□ défavorable			
☐ informations complémentaires			
Commentaires :			

Financement PDASR proposé :€